RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Circonscription de BOURG-EN-BRESSE

Elections Législatives
Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

CENTRE NATIONAL
des
INDÉPENDANTS et PAYSANS d'Action Sociale



Hubert PERNIN
Docteur Vétérinaire
Maire de Bâgé-le-Châtel
Conseiller Général
du Canton de Bâgé-le-Châtel

Electrices et Electeurs,

Le premier tour des Elections Législatives dans le Département de l'Ain a donné la première place aux Indépendants et Paysans avec 30.289 suffrages. C'est pourquoi nous avons cru, en dehors de toute combinaison politique, maintenir notre candidature, à laquelle le Dimanche 23 Novembre 7.872 électrices et électeurs ont apporté leurs suffrages, ce dont je les remercie sincèrement.

Le ballottage était certain. C'est pourquoi beaucoup d'inscrits ont délaissé les urnes. Il serait souhaitable qu'ils votent le 30 Novembre pour donner au scrutin son vrai visage. Vous avez pu le voir, les Cantons de Bresse m'ont accordé une forte majorité ; comme il est difficile d'être connu partout dans une circonscription, je demande aux électrices et électeurs lointains, à ceux de la Ville de Bourg, de se fier au jugement des Electeurs témoins de mon action quotidienne.

Vous connaissez la doctrine des Indépendants et Paysans et vous savez qu'en matière économique ils se réclament d'une politique libérale, de rigueur financière, de la stabilité des prix dans le maintien de la libre entreprise.

Vous savez également qu'ils se sont toujours affirmés en faveur de la liberté de l'enseignement (égalité pour les écoles et les colonies de vacances), de la simplification de la fiscalité pour les commerçants et artisans, d'une politique réaliste dans le domaine de la construction de logements s'inscrivant dans le cadre de la défense des droits familiaux.

Les Indépendants et Paysans ont toujours été pour le maintien du pouvoir d'achat de tous, salariés et ouvriers, par l'application loyale de l'échelle mobile des salaires.

Ma profession de vétérinaire rural, qui me permet de bien connaître la vie dure de la campagne, fait que je serai toujours un ardent défenseur du monde agricole. Je préconiserai l'application intégrale du principe de la loi Laborde, garantissant l'indexation des grandes productions.

C'est à ces principes que je vous invite à vous rallier le Dimanche 30 Novembre. Je vous assure quant à moi de mon ardent désir de participer à l'œuvre de rénovation nationale entreprise par le Gouvernement du Général De Gaulle, dans l'espoir d'un règlement pacifique du problème algérien.

Docteur Hubert PERNIN
Médecin Vétérinaire
36 ans
Maire de Bâgé-le-Châtel
Conseiller Général du Canton de Bâgé-le-Châtel

Suppléant :
Benjamin CURT
Cultivateur
Président de la Coopérative d'Elevage
Bourg

IMP. LUCIEN GAMBIN - PONT-DE-VAUX